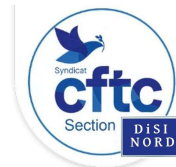


Compte rendu de la rencontre entre la section CFTC-D59 et le directeur du SI Mr Tomasz Blanc



Vos représentants, comme ceux de toutes les OS, ont été invités à rencontrer le directeur du SI de la DGFIP, Mr Blanc. Mais c'est seuls que nous avons participé à cette réunion.

Les sujets suivants ont été abordés :

1-BUDGET

Le Budget informatique de la DGFIP est en forte augmentation depuis le PAF. Il y aura une dette budgétaire en 2025 mais qui reste acceptable après la forte diminution de 2024. Les projets comme LARA ,RFTPART ou GLBI se poursuivront avec ce budget et les nouveaux projets comme Hélios2 et Rénovation du parcours de la Dépense sont prévus pour 2025.

En conclusion les services informatiques de la DGFIP sont moins impactés que ceux des autres administrations.

2-EMPLOI - RECRUTEMENT

- *Volet des suppressions d'emploi impact sur le SI*

A cette question le directeur du SI , Tomasz BLANC , répond

« Après l'accalmie dont a bénéficié le SI, il y aura davantage de suppressions d'emploi en 2025, ces suppressions concernent les DISI mais aussi les services de centrale. Une grande partie des suppressions se traduit en fait par un re-pyramidage».

Ainsi pour la DISI Nord ce sont 10 C et 4 B qui sont transformés en 13 A et 1 A+ , Le solde est dès lors à 0 suppression pour 2025. Un mode de calcul qui permet de gommer les réductions d'emploi dans nos services. Les postes de A créés sont destinés à pouvoir des emplois sur des nouveaux services, notamment le Centre OPS au détriment d'autres services comme ceux de l'assistance.

- *Difficultés de recrutement des personnels informaticiens*

La CFTC interroge le Directeur sur les différences de statut évidentes entre les fonctionnaires et les contractuels (CDI et CDD) : grille indiciaires différentes, répartition traitement/prime différente (calcul de la retraite), possibilité de négociation du salaire, travail à distance...

N'y a-t-il pas là une inégalité de traitement ?

M. BLANC répond évasivement que le recours aux contractuels a pour but de combler les vacances d'emploi. Il ne doit pas y avoir d'inégalité de traitement.

Concernant les vacances d'emploi, se pose le problème de l'attractivité et de l'évolution possible des concours et examens. Notre chef du SI se rassure grâce au travail de communication effectué auprès des écoles qui semble avoir porté ses fruits puisque cette année on enregistre un nombre plus important de postulants, Or si le nombre d'inscrits est de l'ordre de 200 à 250 ces trois dernières années, seuls 56 se sont présentés en 2023 au lieu de 69 en 2022. Difficile dans ces conditions de recruter le nombre de PSE nécessaires à nos missions.

Le recours aux contractuels est donc bien lié au manque d'attractivité de nos concours. Attractivité qui passe entre autre par la rémunération.

Quant à la possibilité de réformer les concours et examen, le Directeur renvoi encore une fois ce sujet vers les RH. Bien qu'attaché à ce mode de recrutement qui est maîtrisé et donc plus simple à mettre en œuvre, il précise que pour le moment les concours fonctionnent correctement.

On en conclut qu'il n'a pas lieu, pour lui, de réformer. A suivre ...

3-CENTRE-OPS

On constate que les méthodes de travail diffèrent suivant les sites. Nathalie SOULAGE chargée de la production nous avait précisé, lors du dernier GT (en novembre 2024) qu'une harmonisation des pratiques était en cours d'analyse. Thomasz Blanc précise que les Centres OPS sont dans la dynamique et qu'un travail a été engagé en vue de mettre en place des standards.

Sauf pour la partie Run. Le transfert du Run à l'EA restant une particularité Lilloise.

4-Un schéma directeur informatique toujours en attente

Il n'a été mis à jour depuis longtemps, alors qu'il sert d'indicateur sérieux quant à l'avenir du SI de la DGIFP. Il permet d'exposer clairement les volontés de la direction concernant le SI et ses personnels. Pour quand la prochaine version ?

Il est en cours de rédaction et fera l'objet d'une présentation aux OS avant d'être fixé.